

## **COMMUNIQUÉ**

- 20 février 2023 -

*Suite au communiqué de la Préfecture concernant la situation cyclonique, l'accès au Port de Sainte-Marie est, à compter de ce jour 17 heures, limité qu'aux usagers amodiataires pour qu'ils puissent vérifier et sécuriser leurs embarcations.*

*Afin d'empêcher l'accès aux digues, du fait des fortes houles annoncées, l'accès au public au Port de Sainte-Marie sera interdit à partir de 17 heures ce jour.*